



Erétudes et Résultats

N° 696 • juillet 2009

Les étudiants se préparant aux diplômes de travail social en 2006

En 2006, 55 000 étudiants sont inscrits dans les filières de formation préparant aux diplômes de travail social. 26 % de ceux qui entrent en première année se destinent au métier d'auxiliaire de vie sociale, 18 % à celui d'aide médico-psychologique, 15 % à celui d'éducateur spécialisé. La plupart des étudiants des filières sociales sont des femmes (plus de huit sur dix) ; elles sont majoritaires dans 12 des 14 formations.

À leur entrée en formation, les étudiants du social ont en moyenne trente ans, un âge relativement élevé qui s'explique notamment par de fortes proportions d'étudiants qui reprennent des études, soit pour évoluer professionnellement, soit pour s'insérer ou se réinsérer sur le marché du travail. Plus d'un étudiant sur deux travaillait l'année précédant son inscription. Il s'agit principalement de ceux qui sont inscrits dans les filières d'un niveau supérieur à bac +2 (entre 76 % et 95 %).

Quatre étudiants sur cinq bénéficient d'une prise en charge financière, notamment ceux qui préparent des diplômes d'auxiliaire de vie sociale, d'aide médico-psychologique ou d'assistant familial (niveau V équivalent d'un BEP ou d'un CAP) et, dans une moindre mesure, ceux qui suivent une formation d'un niveau supérieur à bac +2 (niveaux I et II).

Pascale GRENAT, Luc MASSON et Aboubacar SIDIBÉ

Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES)
Ministère du Travail, des Relations sociales, de la Famille, de la Solidarité et de la Ville
Ministère de la Santé et des Sports
Ministère du Budget, des Comptes publics et de la Fonction publique

EN 2006, selon l'enquête annuelle de la DREES auprès des établissements de formation aux professions sociales en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer (encadré 1), 55 295 étudiants étaient inscrits dans 14 des 15 formations du Code de l'action sociale et des familles (CASF) préparant aux diplômes de travail social.

La présente étude porte essentiellement sur les étudiants de première année¹. 44 % d'entre eux sont inscrits dans les formations de niveau BEP ou CAP (niveau V), préparant à un diplôme d'aide médico-psychologique, d'assistant familial ou d'auxiliaire de vie sociale ; cette dernière formation rassemble à elle seule 26 % des étudiants de première année (tableau 1). Chaque promotion ac-

cueille en moyenne 45 étudiants. Les formations conduisant à un diplôme d'assistant de service social, d'éducateur spécialisé, de conseiller en économie sociale familiale, d'éducateur de jeunes enfants et d'éducateur technique spécialisé (niveau III équivalent d'un bac +2) rassemblent 37 % des étudiants de première année, et comptent en moyenne 40 étudiants par promotion. 13 % des nouveaux étudiants sont inscrits dans les formations qui conduisent au métier de moniteur-éducateur et de technicien de l'intervention sociale et familiale (niveau IV équivalent d'un baccalauréat). Enfin, 6 % des effectifs de première année sont constitués d'étudiants préparant des diplômes de niveaux I et II (supérieurs à bac +2), permettant d'accéder à des fonctions de direction, d'encadrement ou de conduite de projet.

Beaucoup plus d'étudiantes que d'étudiants

Les femmes sont très largement majoritaires dans les formations de travail social : elles représentent 86 % des nouveaux inscrits. Il existe toutefois des disparités importantes selon les formations (graphique 1). Elles sont plus de 90 % dans les formations conduisant au métier de conseiller en économie sociale familiale, d'auxiliaire de vie sociale, d'éducateur de jeunes enfants, de technicien de l'intervention sociale et familiale ou d'assistant de service social. Les hommes sont cependant plus nombreux dans la formation d'éducateur technique spécialisé, où ils représentent 75 % des effectifs de première année, et dans la formation de niveau supérieur à bac +2 (niveaux I et II) conduisant au diplôme d'État d'ingénierie sociale (52 %). Ils sont minoritaires mais en proportion importante (respectivement 47 % et 40 %) dans les formations conduisant au certificat d'aptitude aux fonctions de directeur d'établissement social (CAFDES) et aux fonctions d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale (CAFERUIS).

Les étudiants étrangers ne représentent qu'une faible part des étudiants de première année (2 %). Trois formations, préparant aux métiers d'auxiliaire de vie sociale, d'aide médico-psychologique et de moniteur-éducateur, regroupent 86 % des étudiants étrangers inscrits en première année.

Des étudiants assez âgés ayant une expérience professionnelle

Dans la plupart des formations, la majorité des étudiants travaillaient avant de reprendre leurs études (graphique 2), que ce soit dans le secteur social ou médico-social (38 % des étudiants de première année), ou dans un autre secteur (16 %). Seules trois formations de niveau III (assistant de service social, conseiller en économie sociale familiale, éducateur de jeunes enfants) et une formation de niveau IV (technicien de l'intervention sociale et familiale) ne sont pas dans ce cas. De fait, les étudiants inscrits dans les formations de niveaux I et II ou V font partie des

1. Dans cette étude, la notion d'entrants ou de nouveaux inscrits sans précision de l'année de formation fait référence aux effectifs de première année.

ENCADRÉ 1

L'enquête auprès des centres de formation aux professions sociales

L'enquête menée auprès des centres de formation aux professions sociales couvre 14 formations préparant aux diplômes du travail social visés au titre V du Code de l'action sociale et des familles (articles D451-11 à D451-104). La DREES réalise cette enquête avec le concours des directions régionales des affaires sanitaires et sociales (DRASS), auprès de chaque établissement afin de collecter des informations sur chaque étudiant. Elle permet de dénombrer et d'identifier les établissements de formation, de recenser leurs étudiants par année d'étude ainsi que leurs diplômés. Depuis 2005, des informations individuelles sont également recueillies auprès des étudiants : leur âge, leur sexe, leur mode de prise en charge financière, leur nationalité et, plus particulièrement pour les nouveaux entrants, le diplôme le plus élevé qu'ils ont obtenu avant de commencer leur formation et la profession du parent référent. Des questions sur le département de résidence un an avant l'entrée en formation et à la fin des études secondaires permettent en outre d'étudier leur mobilité géographique.

L'enquête recense les 14 formations conduisant aux diplômes de travail social suivantes (elle ne couvre pas le diplôme d'État relatif aux fonctions d'animation).

- Trois formations préparent à un diplôme de niveau V (équivalent d'un BEP ou d'un CAP) : celle d'auxiliaire de vie sociale (AVS), qui peut se dérouler sur une période allant de 9 à 36 mois, celles d'aide médico-psychologique (AMP) et d'assistant familial (AF) qui durent entre 12 et 24 mois.

- Deux formations préparent à un diplôme de niveau IV (équivalent du baccalauréat) : celle de moniteur-éducateur (ME), qui se déroule en 2 ans, et celle de technicien de l'intervention sociale et familiale (TISF), qui dure entre 18 et 24 mois.

- Cinq formations préparent à un diplôme de niveau III (équivalent d'un DEUG, d'un DUT ou d'un BTS) : celle de conseiller en économie sociale familiale (CESF) qui dure une année après l'obtention d'un BTS en économie sociale et familiale, celles d'assistant de service social (ASS), d'éducateur spécialisé (ES), d'éducateur de jeunes enfants (EJE) et d'éducateur technique spécialisé (ETS), qui durent 3 ans et auxquelles on accède avec un baccalauréat ou un niveau d'études équivalent.

- Quatre formations préparent à un diplôme de niveaux I ou II (supérieur à bac+2) : celle de médiateur familial (MF), la préparation au certificat d'aptitude aux fonctions d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale (CAFERUIS), la formation d'ingénierie sociale (redéfinition de la formation supérieure en travail social) et la préparation au certificat d'aptitude aux fonctions de directeur d'établissement social (CAFDES), chacune de ces formations durant entre 2 et 3 ans et étant ouverte à des titulaires d'un diplôme de niveaux II ou III avec expérience professionnelle.

Les formations de niveaux III et IV débutent au second semestre de l'année civile (96 % de leurs étudiants sont dans ce cas), tandis que les sections de formations de niveaux I et II et celles de niveau V organisent leur rentrée à différentes périodes de l'année. Les rentrées ont lieu soit au second semestre (pour 42 % des étudiants en formation de niveaux I et II et 53 % de ceux qui suivent une formation de niveau V), soit au premier (respectivement 49 % et 23 %), soit à deux moments de l'année, l'un au premier semestre et l'autre au second semestre (9 % et 24 %).

TABLEAU 1

Répartition des étudiants selon la formation sociale suivie

Disciplines	Nombre de sections de formation	Ensemble des inscrits			Effectifs en première année				
		Effectifs en formation	Répartition par formation en %	Effectif moyen d'une section de formation	Effectifs	Répartition par formation en %	Promotion moyenne	Proportion de femmes en 1 ^{re} année	Âge moyen
CAFDES	15	615	1,1	41,0	228	0,8	15,2	53,1	42,2
CAFERUIS	34	1 467	2,7	43,1	900	3,3	26,5	60,0	41,2
Formation supérieure en travail social et ingénierie sociale	26	506	0,9	19,5	122	0,5	4,7	48,4	41,4
Médiateur familial	28	549	1,0	19,6	300	1,1	10,7	90,0	41,9
Total formations de niveaux I et II	103	3 137	5,7	30,5	1 550	5,7	15,0	63,9	41,5
Assistant de service social	63	8 395	15,2	133,3	2 781	10,3	44,1	93,3	24,0
Conseiller en économie sociale familiale	54	1 308	2,4	24,2	1 308	4,8	24,2	98,4	23,2
Educateur de jeunes enfants	37	4 447	8,0	120,2	1 490	5,5	40,3	95,5	24,1
Educateur spécialisé	68	13 394	24,2	197,0	4 166	15,4	61,3	73,2	25,0
Educateur technique spécialisé	31	996	1,8	32,1	310	1,1	10,0	24,5	37,3
Total formations de niveau III	253	28 540	51,6	112,8	10 055	37,2	39,7	83,9	24,7
Moniteur-éducateur	61	5 612	10,1	92,0	2 812	10,4	46,1	72,2	26,5
Technicien de l'intervention sociale et familiale	37	1 389	2,5	37,5	690	2,6	18,6	96,1	30,2
Total formations de niveau IV	98	7 001	12,7	71,4	3 502	13,0	35,7	76,9	27,2
Aide médico-psychologique	83	9 621	17,4	115,9	4 898	18,1	59,0	86,4	31,7
Assistant familial	2	27	0,0	13,5	27	0,1	13,5	96,3	45,8
Auxiliaire de vie sociale	180	6 969	12,6	38,7	6 969	25,8	38,7	97,0	37,2
Total formations de niveau V	265	16 617	30,1	62,7	11 894	44,1	44,9	92,6	34,9
Ensemble	719	55 295	100,0	76,9	27 001	100,0	37,6	85,7	30,4

Sources • Enquête auprès des centres de formations sociales, DREES, 2006.

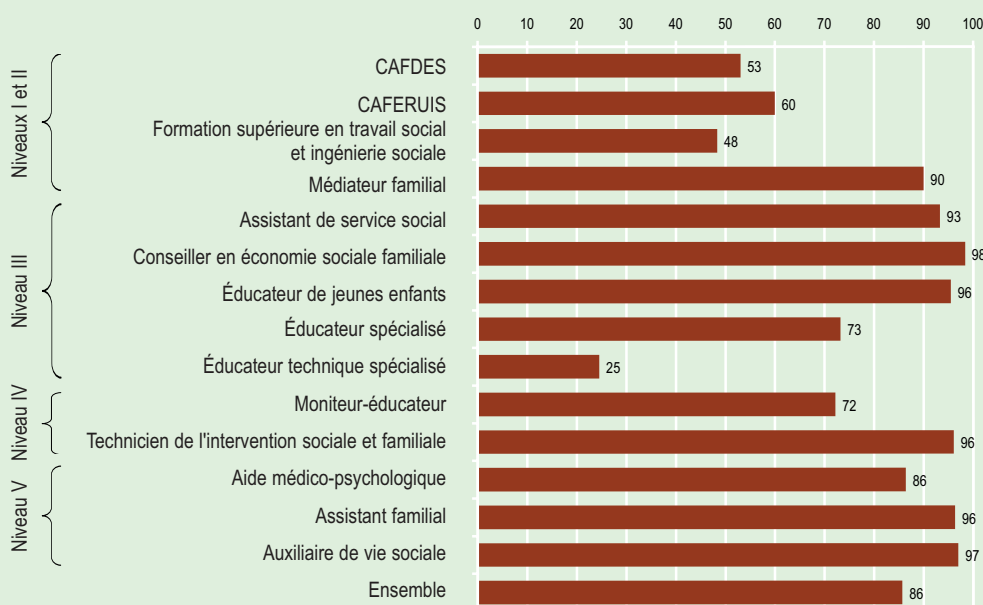
plus âgés : ils ont entre 32 ans et 46 ans en moyenne quand ils commencent leur formation.

Pour une autre partie des étudiants qui reprennent des études, on peut supposer qu'ils cherchent à acquérir des compétences afin de mieux s'insérer ou se réinsérer sur le marché du travail. Ainsi, 19 % des étudiants de première année étaient inactifs ou au chômage l'année précédant leur entrée en formation. Ce sont pour l'essentiel des étudiants préparant le diplôme d'auxiliaire de vie sociale et de technicien de l'intervention sociale et familiale : respectivement 42 % et 38 % d'entre eux étaient dans cette situation, pour un âge moyen de 37 ans et 30 ans en première année.

Enfin, 24 % de l'ensemble des nouveaux étudiants faisaient des études avant de commencer leur formation. Ils sont souvent plus jeunes et en formation initiale. Ils prédomi-

GRAPHIQUE 1

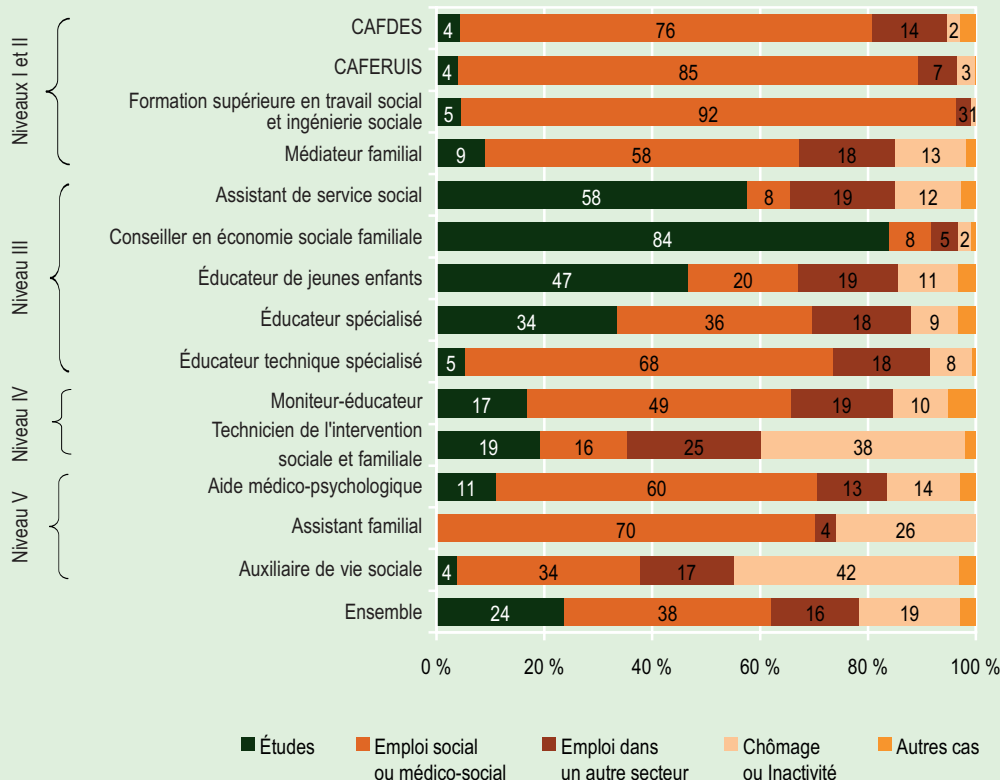
Proportion d'étudiantes en première année selon les diplômes préparés



Sources • Enquête auprès des centres de formations sociales, DREES, 2006.

GRAPHIQUE 2

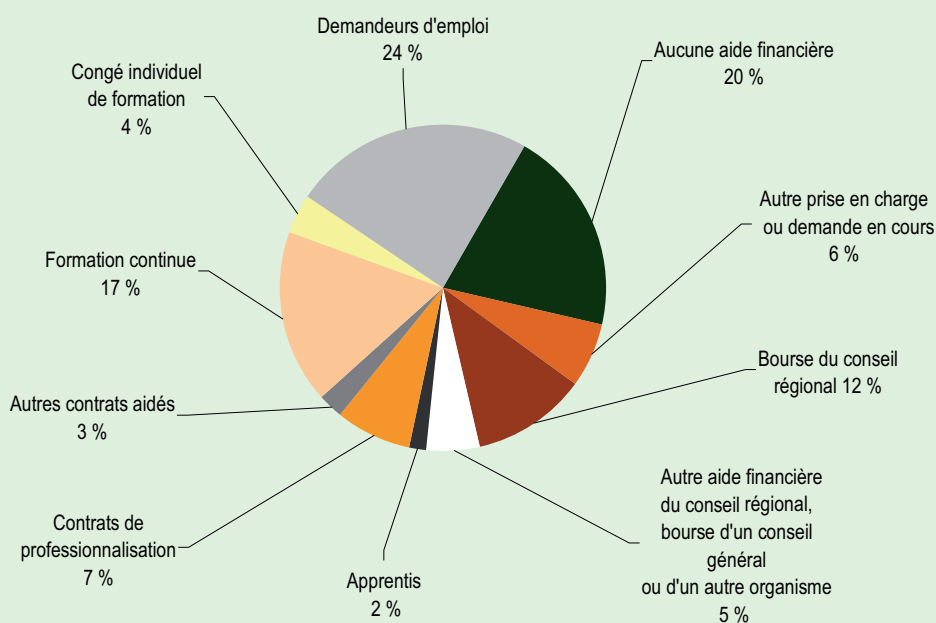
Situation principale l'année précédant l'entrée en formation des étudiants de première année



Sources • Enquête auprès des centres de formations sociales, DREES, 2006.

GRAPHIQUE 3

Principale prise en charge financière des étudiants en formation sociale



Sources • Enquête auprès des centres de formations sociales, DREES, 2006.

ment dans certaines filières : 84 % des futurs conseillers en économie sociale familiale faisaient des études l'année précédant leur entrée dans cette formation, de même que 58 % des étudiants assistants de service social et 47 % des étudiants éducateurs de jeunes enfants.

Quatre étudiants sur cinq bénéficient d'une prise en charge financière

80 % des étudiants inscrits en première année aux formations de travail social déclarent bénéficier d'au moins une prise en charge financière (graphique 3). 12 % d'entre eux reçoivent une bourse de leur conseil régional comme aide principale, 21 % sont en formation continue ou en congé individuel de formation, 24 % perçoivent une aide en tant que demandeur d'emploi et 12 % bénéficient d'un contrat en alternance (contrat de professionnalisation, d'apprentissage ou autres contrats aidés).

Les étudiants qui reçoivent une aide financière sont le plus souvent des étudiants qui suivent des formations de niveau BEP et CAP (niveau V) ou supérieur à bac +2 (niveaux I et II) : ils sont respectivement 95 % et 86 % dans ce cas. Mais le type d'aide dont ils bénéficient diffère selon leur parcours professionnel antérieur. Ainsi, 25 % des étudiants des formations de niveau V sont en formation continue, 24 % sont aidés en tant que demandeurs d'emploi (44 % des étudiants auxiliaires de vie sociale) et 14 % sont en contrat de professionnalisation (32 % des futurs aides médico-psychologiques). Quant aux étudiants de niveaux I et II, 56 % sont en formation continue et 13 % en congé individuel de formation.

Les étudiants qui suivent des formations de niveau bac +2 (niveau III) sont plus souvent en formation initiale et bénéficient moins souvent d'aides financières : 37 % ne perçoivent aucune aide et c'est le cas de 52 % de ceux qui suivent une formation de conseiller en économie sociale familiale. Néanmoins, ils perçoivent plus souvent que les autres des bourses ou d'autres aides de la part des conseils régionaux, généraux ou d'un autre organisme (24 %).

Six étudiants de première année sur dix ont au moins le baccalauréat ou un diplôme équivalent

Beaucoup d'étudiants ont déjà un niveau d'études supérieur ou égal à celui sur lequel débouche leur formation : 65 % de ceux qui préparent un diplôme de niveau IV ont déjà au moins le baccalauréat et 43 % de ceux qui sont dans une formation de niveau III ont au minimum un diplôme de niveau bac +2. De même, 20 % des étudiants préparant un diplôme de niveaux I et II déclarent avoir déjà un niveau au moins égal à bac+4 et 19 % disposent d'une licence (graphique 4).

Les étudiants des formations de niveau V, accessibles sans condition de diplôme, ont le plus souvent un niveau BEP ou CAP au maximum, et 14 % d'entre eux n'ont réalisé que des études primaires. Toutefois, 23 % ont obtenu au moins le baccalauréat ou un équivalent. On peut supposer que certains de ces étudiants, désireux de travailler dans le domaine social, optimisent leurs chances d'admission en postulant à des formations de niveau V, pour ensuite évoluer vers des métiers correspondant à un diplôme supérieur, *via* la formation continue.

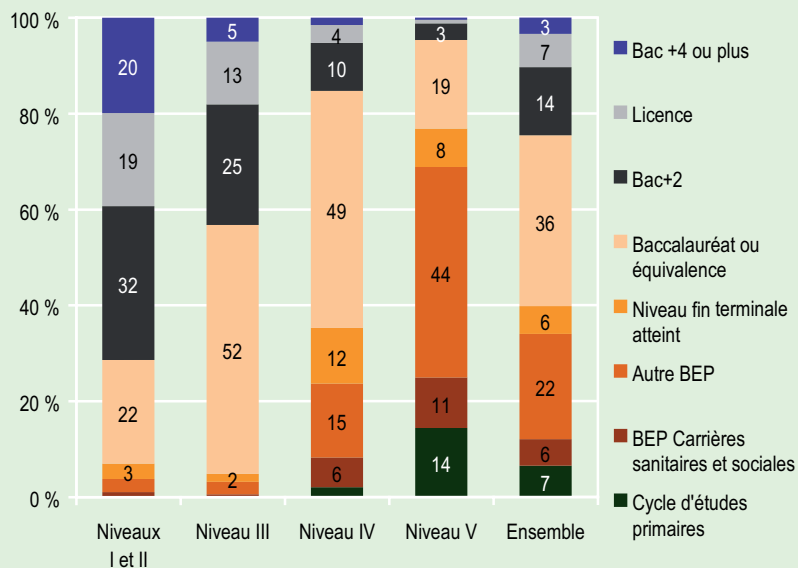
Des disparités sociales selon les niveaux de formation et les filières

Les étudiants de première année inscrits dans les formations sociales en 2006 viennent en premier lieu d'un milieu dont le parent référent² est ouvrier (29 %) ou employé (22 %). Sans surprise, les formations conduisant aux diplômes de plus haut niveau (bac +2 ou plus) comptent sensiblement plus d'étudiants dont le parent référent est cadre ou exerce une profession intermédiaire (41 % contre 30 % en moyenne) et moins d'enfants d'ouvriers et d'employés. Dans les formations de niveau BEP ou CAP (niveau V), seuls 9 % des étudiants de première année ont des parents cadres et 8 % ont des parents qui exercent une profession intermédiaire mais 38 % ont des parents ouvriers.

Il existe également des disparités sociales entre les étudiants selon les

GRAPHIQUE 4

Niveau d'étude des étudiants arrivant en première année (en %)



Sources • Enquête auprès des centres de formations sociales, DREES, 2006.

filières choisies. Dans les formations de niveau bac +2 (niveau III), les étudiants qui se préparent aux métiers d'assistant de service social, d'éducateur spécialisé ou d'éducateur de jeunes enfants ont plus souvent des parents cadres ou qui exercent une profession intermédiaire que des parents employés ou ouvriers : entre 42 % et 44 % des effectifs sont des enfants de cadres et de professions intermédiaires et entre 37 % et 42 % sont des enfants d'employés et d'ouvriers. En revanche, les étudiants qui suivent une formation de conseiller en économie sociale familiale et d'éducateur technique spécialisé sont plutôt des fils ou filles d'employés ou d'ouvriers : ils représentent près de la moitié des effectifs en formation.

90 % de réussite au diplôme

Sur les 23 408 étudiants qui se sont présentés aux examens délivrant le diplôme de leur formation, 20 979 ont été reçus, soit un taux de réussite de 90 %³ (tableau 2). Ce taux varie selon le niveau de diplôme préparé : 79 % des étudiants obtiennent leur diplôme de niveaux I et II et 92 % leur diplôme de niveau V. Le taux de

réussite varie également selon les filières : dans les formations de niveau III, les futurs éducateurs techniques spécialisés enregistrent un taux de réussite élevé (94 %), alors que la formation de conseiller en économie sociale familiale n'enregistre que 77 % de réussite.

Les femmes réussissent légèrement mieux que les hommes (90 % contre 87 %), et ce dans toutes les filières, sauf pour le diplôme de technicien de l'intervention sociale et familiale : 85 % des candidats sont reçus contre 79 % des candidates. C'est pour les formations d'assistants de service social et de certificat d'aptitude aux fonctions de directeur d'établissement social (CAFDES) que l'écart entre les femmes et les hommes est le plus fort : respectivement 85 % des candidats et 75 % des candidats réussissent le diplôme d'ASS et 83 % et 75 % obtiennent le CAFDES.

Il faut également ajouter 5 536 diplômes supplémentaires non suivis par l'enquête, qui ont été délivrés par la validation des acquis de l'expérience (VAE, voir encadré 2). Ce sont essentiellement des diplômes d'auxiliaire de vie sociale (4 000) et d'éducateur spécialisé (1 200).

2. Le parent référent est le père si renseigné, sinon la mère.

3. Le nombre d'abandons en cours d'études explique également en partie le taux de réussite aux examens. Mais l'enquête ne permet pas dans sa forme actuelle de déterminer les taux d'abandons.

■ TABLEAU 2

Taux de réussite par sexe et par formation en 2006

Disciplines ou formations	Taux de réussite au diplôme par formation (%)			Total des diplômes délivrés*
	Homme	Femme	Ensemble	
CAFDES	75,0	83,1	78,3	126
CAFERUIS	66,7	69,5	68,4	119
Formation supérieure en travail social et ingénierie sociale	89,9	94,0	92,5	172
Médiateur familial		56,3	56,3	9
Total des formations de niveau I et II	76,9	81,2	79,3	426
Assistant de service social	75,0	84,6	84,0	2 489
Conseiller en économie sociale familiale	74,3	76,6	76,5	920
Educateur de jeunes enfants	90,5	94,3	94,2	1 407
Educateur spécialisé	86,3	92,4	90,7	3 984
Educateur technique spécialisé	93,5	96,8	94,4	336
Total des formations de niveau III	86,1	88,1	87,8	9 136
Moniteur-éducateur	89,6	94,5	93,1	2 479
Technicien de l'intervention sociale et familiale	84,6	79,0	79,2	534
Total des formations de niveau IV	89,4	90,6	90,3	3 013
Auxiliaire de vie sociale	86,4	88,0	87,9	3 643
Aide médico-psychologique	92,7	95,9	95,6	4 761
Assistant familial				0
Total des formations de niveau V	91,7	92,1	92,1	8 404
Total	87,3	90,0	89,6	20 979

* Pour les parcours de formation uniquement (hors VAE).

Sources • Enquête auprès des centres de formations sociales, DREES, 2006.

Un étudiant sur sept a changé de région pour suivre une formation sociale

En 2006, un élève de première année sur sept (14 %) a changé de région pour faire ses études sociales. L'Île-de-France, qui compte le plus grand nombre d'établissements de formation, est la principale région bénéficiant de ces migrations : 19 % des nouveaux étudiants qui ont changé de région arrivent en Île-de-France pour effectuer leurs études, alors que seuls 3 % la quittent. La région Nord - Pas-de-Calais est elle aussi attractive : 4,9 % des étudiants

« migrants » y sont accueillis et 1,4 % en sont issus.

Les étudiants inscrits à des formations de niveaux bac ou bac +2 (niveaux IV et III) sont ceux qui ont le plus déménagé pour suivre leur formation (respectivement 16 % et 22 %). Ainsi, les formations d'assistant de service social, d'éducateur spécialisé, d'éducateur de jeunes enfants et de moniteur-éducateur rassemblent à elles seules 70 % des étudiants ayant quitté leur région d'origine pour entreprendre une formation sociale et les « migrants » représentent 23 % des étudiants inscrits en première année dans ces quatre formations.

Une densité d'étudiants et des formations différenciées selon les régions

Dans les formations sociales, la répartition des étudiants varie fortement selon les régions. La densité d'étudiants de première année fluctue entre 17 et 73 pour 100 000 habitants (tableau 3). En France métropolitaine, le Nord - Pas-de-Calais est la région qui enregistre la plus forte densité d'étudiants (64 étudiants en première année pour 100 000 habitants), suivi par l'Alsace (58) et la Franche-Comté (51).

Les régions ne proposent pas toutes les mêmes niveaux de formation. Ces écarts peuvent s'expliquer par le fait que certaines régions ont mis en œuvre des politiques volontaristes pour développer des formations sociales préparant à un diplôme de niveau V : ainsi, dans les cinq régions où la densité d'étudiants inscrits dans les formations sociales est la plus élevée, la proportion d'entrants en formation de niveau V est supérieure à la moyenne (entre 50 % et 59 % contre 42 % en moyenne, voir graphique 5). En Picardie, les étudiants en première année de niveau V sont fortement sur-représentés (73 %)⁴. L'Île-de-France compte quant à elle 28 % d'inscrits en première année dans des formations de niveau V. En Champagne-Ardenne, comme en Île-de-France, un peu plus de 50 % des étudiants de première année suivent une formation de niveau III contre 19 % en Picardie et 39 % en moyenne nationale. Enfin, c'est dans le Languedoc-Roussillon que les étudiants des formations de niveau IV sont les plus fortement représentés (26 % contre 13 % en moyenne).

4. En Corse aussi, étant donné que cette région n'a que des étudiants inscrits en niveau V. Ce cas est cependant particulier, la région ne disposant que d'une seule section de formation, formant des auxiliaires de vie sociale.

■ TABLEAU 3

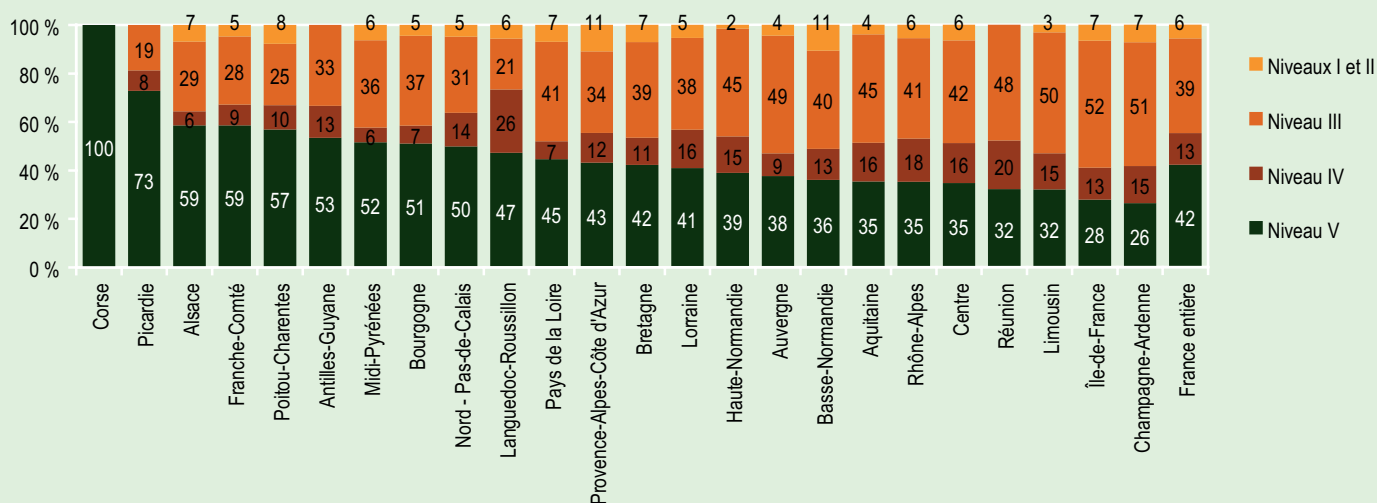
Répartition régionale des étudiants et des diplômés en 2006

Régions	Nombre de formations différentes proposées	Nombre d'établissements	Entrants en première année			Ensemble des inscrits			Diplômés hors VAE		
			Effectifs	Répartition en %	Densité pour 100 000 habitants	Effectifs	Répartition en %	Densité pour 100 000 habitants	Effectifs	Répartition en %	Densité pour 100 000 habitants
Alsace	12	10	1 059	3,9	58	1 936	3,5	107	564	2,7	31
Aquitaine	13	14	1 299	4,8	42	2 756	5,0	89	1 094	5,2	35
Auvergne	12	4	516	1,9	39	1 170	2,1	88	521	2,5	39
Bourgogne	12	6	716	2,7	44	1 373	2,5	85	518	2,5	32
Bretagne	12	10	1 397	5,2	45	2 820	5,1	92	1 130	5,4	37
Centre	14	8	912	3,4	36	1 959	3,5	78	830	4,0	33
Champagne-Ardenne	10	10	330	1,2	25	814	1,5	61	382	1,8	29
Corse	1	1	48	0,2	17	48	0,1	17	20	0,1	7
Franche-Comté	14	12	579	2,1	51	995	1,8	87	373	1,8	33
Île-de-France	13	49	4 341	16,1	38	10 407	18,8	91	3 363	16,0	29
Languedoc-Roussillon	13	9	1 160	4,3	46	2 090	3,8	83	877	4,2	35
Limousin	12	4	343	1,3	47	764	1,4	105	351	1,7	48
Lorraine	13	7	1 118	4,1	48	2 399	4,3	103	828	3,9	35
Midi-Pyrénées	13	24	1 382	5,1	50	2 588	4,7	94	1 027	4,9	37
Nord - Pas-de-Calais	13	23	2 590	9,6	64	4 768	8,6	118	1 755	8,4	43
Basse-Normandie	10	4	433	1,6	30	930	1,7	64	418	2,0	29
Haute-Normandie	10	4	703	2,6	39	1 514	2,7	84	550	2,6	30
Pays de la Loire	13	25	1 171	4,3	34	2 406	4,4	70	1 047	5,0	31
Picardie	10	20	901	3,3	48	1 575	2,8	84	525	2,5	28
Poitou-Charentes	11	2	598	2,2	35	1 278	2,3	75	587	2,8	34
Provence-Alpes-Côte d'Azur	14	30	1 799	6,7	38	3 709	6,7	78	1 685	8,0	35
Rhône-Alpes	14	39	2 539	9,4	42	5 039	9,1	84	1 913	9,1	32
France métropolitaine		315	25 934	96,0	42	53 338	96,5	87	20 358	97,0	33
Antilles-Guyane	9	15	763	2,8	73	1 219	2,2	116	365	1,7	35
Réunion	11	1	304	1,1	39	738	1,3	94	256	1,2	33
France entière		331	27 001	100,0	43	55 295	100,0	88	20 979	100,0	33

Sources • Enquête auprès des centres de formations sociales, DREES, 2006.

■ GRAPHIQUE 5

Répartition des étudiants de première année par niveau de formation (en %)



Sources • Enquête auprès des centres de formations sociales, DREES, 2006.

ENCADRÉ 2

La validation des acquis de l'expérience dans le cadre des diplômes sociaux

La validation des acquis de l'expérience (VAE), instaurée par la loi n° 2002-73 du 17 janvier 2002 portant sur la modernisation sociale (articles 133 à 146), a d'abord été expérimentée en 2002 pour le diplôme d'État d'auxiliaire de vie sociale¹, et concerne actuellement l'ensemble des diplômes du secteur social. Elle n'était toutefois pas encore ouverte à l'ensemble des formations sociales en 2006. À cette date, les formations d'auxiliaire de vie sociale et d'édu-

cateur spécialisé comptent à elles seules la quasi-totalité des diplômes obtenus par VAE. Les diplômes d'éducateur spécialisé représentent 21 % des 5 536 diplômes validés totalement par la VAE, ceux d'auxiliaire de vie sociale, 72 %.

1. Voir à ce sujet Marquier, R., 2008 : « Préparer le diplôme d'État d'auxiliaire de vie sociale par la validation des acquis de l'expérience », DREES, *Études et Résultats*, n° 658, septembre.

Validation des acquis de l'expérience des diplômes sociaux

	Dossiers déposés	Dossiers recevables	Validation partielle	Validation totale par parcours uniquement VAE	Validation totale par parcours mixte formation+VAE	Validation totale	Aucune validation
Ingénierie sociale	0	0	0	0	0	0	0
CAFERUIS	942	640	126	141	0	141	50
Médiateur familial	778	497	52	170	0	170	118
Assistant de service social	1 228	479	72	31	0	31	43
Éducateur de jeunes enfants	1 262	454	0	0	0	0	0
Technicien de l'intervention sociale et familiale	49	2	0	0	0	0	0
Auxiliaire de vie sociale	11 926	7 681	3 311	3 370	626	3 996	231
Aide médico-psychologique	422	19	0	0	0	0	0
Assistant familial	565	4	0	0	0	0	0
Total	17 172	9 776	3 561	3 712	626	4 338	442

Sources • Rapport VAE sanitaire et social 2006-2007 (DGAS).

	Candidature	Validation partielle	Validation totale	Aucune validation
Éducateur spécialisé	2 838	1 084	1 185	569
Éducateur technique spécialisé	31	11	13	7
Total	2 869	1 095	1 198	576

Sources • Ministère de l'Éducation nationale.